

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à la télévision tunisienne le 11 septembre 1988, sur les relations franco-tunisiennes et sur la position française face au problème palestinien et au conflit Irak-Iran.

QUESTION.- Monsieur le Président, vous allez faire demain la connaissance d'un chef d'Etat qui a imprimé à la vie politique tunisienne un nouveau style. Pour son premier déplacement officiel en Europe, le Président Ben Ali a choisi la France, un choix qui ne doit pas vous étonner, monsieur le Président. La Tunisie souhaite que cette visite constitue un point de départ pour des relations équilibrées, transparentes. En Tunisie, on parle déjà de référence, alors comment ici on qualifie le nouveau dialogue entre la Tunisie nouvelle et la France ?

- LE PRESIDENT.- Le dialogue entre la Tunisie et la France est un dialogue ancien et permanent. Simplement, le temps avance, les volontés du peuple tunisien s'affirment au regard des problèmes de l'heure et, nous trouvant aujourd'hui devant un chef d'Etat, notre invité, dont nous connaissons l'autorité et les qualités, je pense en particulier qu'il est très important pour nos deux pays de faire que nos relations soient exactement adaptées au nouveau cours des choses, aux besoins de la Tunisie moderne, à son expression elle-même. C'est donc pour nous une occasion exceptionnelle et je dois dire au peuple tunisien que je suis très heureux de pouvoir recevoir son Président dont la visite d'Etat solennise des relations qui sont toujours restées très amicales.

- QUESTION.- Nous ambitionnons, monsieur le Président, de voir la coopération bilatérale dépasser le cadre classique et nous comptons sur la France.

- LE PRESIDENT.- Il faut savoir de quoi nous allons parler. Nous allons passer trois jours pendant lesquels nous allons pouvoir aborder de façon concrète tous les problèmes utiles à nos deux pays. Nous serons dans le meilleur esprit.

- QUESTION.- Un de ces liens et non des moindres entre les deux pays est la présence d'une importante colonie tunisienne venue prendre part au développement de la France, le Président Ben Ali accorde une importance capitale à notre colonie qui a eu un certain moment des soucis avec la montée du racisme, mais, monsieur le Président, nous sommes fiers de rappeler ici ce que vous particulièrement, le Président Mitterrand, avez fait en leur faveur. Cette importante colonie a certainement des soucis et nous comptons sur vous monsieur le Président pour leur donner de nouvelles assurances.

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas qu'il y ait de problèmes particuliers à l'immigration tunisienne, je ne pense pas. Le problème se pose en des termes plus généraux et je dirai même que lorsque nous nous trouvons affronter plutôt un problème qui touche à une famille cela se règle généralement de la meilleure façon car nous avons un langage commun, une tradition commune. Mais, dans le cadre général de l'immigration en France, comme vous le savez, nous avons dû affronter des difficultés au cours de ces dix dernières années. J'ai toujours adopté une attitude qui m'amène à considérer que quiconque travaille légalement sur notre sol, qui dispose d'un contrat de travail, qui remplit ses obligations de citoyen, quiconque se trouve sur notre sol doit se considérer chez lui. Il faut que mes compatriotes français s'habituent à considérer que c'est ainsi que dans des pays civilisés les choses doivent se passer.\

QUESTION.- La Tunisie nouvelle qui s'assume et qui ne manque pas de réalisme sait que les

politiques les plus solides sont celles qui sont fondées sur un intérêt commun. Pour le Président Ben Ali qui l'a rappelé avec insistance, la vocation arabo-maghrébine de la Tunisie, il s'agit de mettre la Tunisie dans son environnement naturel, or, certaines démarches - en particulier le rapprochement tuniso-libyen - semblent susciter certaines craintes, monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Moi, je n'en ai pas particulièrement. J'aime mieux qu'il y ait des relations pacifiques entre ces deux pays plutôt que des relations de caractère belliqueux ou de suspicion permanente. Cela n'est pas du domaine d'ailleurs de la France. Nous sommes vos amis et nous respectons votre droit de détermination propre. En plus, c'est vous qui avez le voisinage libyen, cela n'a pas été facile tous les jours. Dès lors qu'une détente s'affirme, et le récent voyage du Président Ben Ali en est le témoignage, - tant mieux -, vous savez vous-mêmes de quelle façon il faut aborder ce type de relations avec la prudence nécessaire, mais il faut aussi tendre la main. C'est toujours une bonne chose sur le plan international. Donc je n'ai rien à redire à cela.\

QUESTION.- Monsieur le Président, un vent de détente souffle actuellement sur le monde sauf dans les territoires occupés où la répression israélienne est étalée au grand jour dans les territoires occupés. Vous avez vu, vous avez été certainement choqué comme nous par ces images que nous voyons tous les jours sur nos petits écrans, des gosses, des femmes démunies de toute défense, malmenés, surtout aspirant à un idéal de liberté. Monsieur le Président, vous qui êtes un homme d'action, vous étiez en Israël en 1982, vous croyez certainement à la solution négociée, la France grande puissance sur laquelle le monde arabe compte, compte-t-elle au cours de votre septennat prendre une décision qui pourrait amener Israël à plus de raison ?

- LE PRESIDENT.- C'est de l'ordre du Conseil. Nous intervenons le moins possible dans les affaires intérieures d'un pays. Mais il est évident, pour répondre à la question que vous m'avez posée, qu'il s'agit d'un problème national et international fort discuté, puisqu'un certain nombre de résolutions de l'ONU ont tendu à faire prévaloir le retour à la paix et au droit. Nous Français, nous avons toujours adopté les résolutions de l'ONU et nous y sommes fidèles. Nous souhaitons qu'elles soient appliquées. C'est une situation en soi extrêmement complexe vous le savez bien et on doit l'aborder avec d'extrêmes précautions intellectuelles et politiques, mais ce qui est certain, c'est que tout ce qui est manquement aux droits de l'homme doit être condamné.

- QUESTION.- Les grandes puissances ont-elles le droit d'être si indifférentes, les grandes puissances qui ont pu régler...

- LE PRESIDENT.- Elles ne sont pas indifférentes du tout, elles sont intervenues très souvent au Conseil de sécurité et je vous le répète, nous avons adopté les résolutions de l'ONU, nous les soutenons et nous continuons de les soutenir.

- QUESTION.- Je parle des Etats-Unis et de l'Union Soviétique qui ont réglé leurs problèmes irano-irakien, solutionné le problème afghan...

- LE PRESIDENT.- Ils ont contribué, c'est vrai. Pas résolu mais ils y ont contribué. Vous savez bien que la France a pris position en faveur d'une conférence internationale qui pourrait réunir tous les pays intéressés directement, mais aussi les membres du Conseil de sécurité, puis tel ou tel pays sur lequel on s'entendrait. En fait, Israël et les Etats-Unis d'Amérique n'ont jamais accepté cette perspective. Le système est bloqué. Nous insistons pour qu'il se débloque, donc nous continuons de préconiser la tenue de cette conférence internationale qui permettrait sans doute les contacts bilatéraux. Je ne vois pas très bien comment on s'y prendrait autrement.

- QUESTION.- Et puis les derniers développements ont fait soudainement mûrir l'idée de la création d'un gouvernement palestinien en exil.

- LE PRESIDENT.- C'est une situation sur laquelle la France aura à prendre position le jour où les Palestiniens se seront déterminés eux-mêmes.

- QUESTION.- M. Arafat se rendra le 13 et le 14 au parlement européen, sera-t-il invité en France ?

- LE PRESIDENT.- M. Arafat ? Mais Strasbourg est en France ! il sera invité par le parlement européen et sera reçu très correctement.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la France applaudit au cessez-le-feu intervenu entre l'Iran et l'Irak et était le premier pays à retirer une partie de sa flotte du Golfe, certes l'industrie militaire

va en souffrir mais il y a une fin à tout...

- LE PRESIDENT.- C'est une bonne chose.

- QUESTION.- Comment vous qui avez accordé beaucoup d'assistance à l'Irak, comment voyez-vous les perspectives de paix ou de guerre ?

- LE PRESIDENT.- Je remarquerai qu'il y a eu un accord de fourniture d'armement qui a été signé en 1976, avant l'ouverture du conflit entre l'Irak et l'Iran. Mais après que ce conflit eut éclaté, cela n'aurait pas eu de sens que d'interrompre cette assistance. Mais la France n'était pas partie au conflit. Simplement, elle a des amitiés très fortes dans le monde arabe et au moment où une partie de ce monde, et peut-être l'ensemble, se trouvait mis en cause, la France a maintenu une position d'amitié active. Ce qui n'a jamais signifié que nous ayons une hostilité à l'égard de l'Iran. Nous allons essayer par le moyen du Conseil, par une attitude également compréhensive à l'égard des intérêts des deux parties, nous allons essayer, nous Français, au Conseil de sécurité de contribuer à la détente.

- Je vous prie de profiter de cette occasion pour faire savoir au peuple tunisien, et aux dirigeants tunisiens, vous dire à quel point je suis heureux que nos relations continuent d'avoir ce tour amical et de se dérouler avec des responsables qui ont de l'ambition pour leur pays, et qui ont montré notamment par ce voyage, à quel point ils attachaient de l'importance aux relations entre la Tunisie et la France. Donc c'est un grand merci que j'adresse et un signe d'amitié.\